

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 1^{er} mars 2021

Saisie de plus d'un kilogramme de cocaïne par la brigade des douanes d'Amiens

Jeudi 25 février dernier, une escouade de la Brigade des douanes d'Amiens est en opération sur l'autoroute A1.

En début d'après-midi, une voiture avec quatre personnes à bord, dans le sens Sud/Nord, est sélectionnée en contrôle dynamique et guidée sur l'aire de repos jouxtant la barrière de péage de Maurepas (80).

Le contrôle des passagers permet de relever qu'un des occupants du véhicule de nationalité lettone réagit positivement au test immuno-enzymatique de détection de produits stupéfiants en l'occurrence à la cocaïne.

Amené au CHU d'Amiens, il s'avérera que cet individu transportait in corpore 61 préservatifs et 6 ovules renfermant de la cocaïne.

Le poids des produits stupéfiants est de 1 365 grammes pour une valeur de plus de 45 000 euros sur le marché illicite.

A l'issue de la retenue douanière, l'individu a été remis à la Brigade de Recherches de la Gendarmerie de Péronne.

Le 1^{er} mars, en audience de comparution immédiate devant le tribunal judiciaire d'Amiens, l'infracteur a demandé un délai pour préparer sa défense, l'affaire a été renvoyée au 12 avril 2021 et le prévenu maintenu en détention provisoire.

Pour plus de renseignements, contacter :

Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03

Cédric ORGERET – Chef Divisionnaire à Amiens – Tél : 09 70 27 10 84 / 06 64 58 78 18

Philippe MARNAT – Directeur régional à Amiens – Tél : 09 70 27 11 01